



COMMISSION REGIONALE MIXTE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

PROCES-VERBAL N°1 DU 7 DECEMBRE 2020

Présents :

Claudine HAAB (principal du collège de MTZAMABORO), Bénédicte LACOSTE (IPR EPS), Philippe MENTEC (directeur UNSS), Pierre SALOME (responsable Section Sportive Scolaire du collège de DEMBENI), Laurent GARCIA (responsable Section Sportive Scolaire du collège de MTZAMBORO), Valérie CRUZ (CPD EPS), Halidi CHEIK ANRIF (éducateur DJS Conseil départemental), Dahalane Patrick HAMADA (CTD DAP LMF), Guillaume BROUSTE (DTR LMF).

Mohamed BOINARIZIKI (président de la LMF) et Mohamed DJANFFAR (membre du CD LMF) : de passage.

Ordre du jour :

- Rappel des actions Football en milieu scolaire
- Officialisation de la commission Football en milieu scolaire
- Formation des intervenants
- Discussion sur la convention Football en milieu scolaire
- Calendrier des actions 2021
- Divers

En attendant l'ouverture de la séance, Mme LACOSTE fait un point sur la répartition des personnes concernées par les web binaires FES organisés par la FFF en janvier 2021.

Le président de la Ligue ouvre la séance en remerciant tous les protagonistes et en les félicitant et les remerciant du productif partenariat entre l'Education Nationale et la LMF au niveau départemental.

Dahalane HAMADA présente les actions

RAPPEL DES ACTIONS DE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

A travers un PowerPoint, il a été présenté :

- **Foot à l'école** : destiné aux écoles primaires, sous deux formes :
 - o les cycles de foot sur le terrain avec la classe
 - o la production culturelle (statique et dynamique)
- **Quinzaine du foot** : ceci concerne exclusivement les secondaires. Il consiste à développer deux axes :
 - o Axe organisationnel/culturel
 - o Pratiques et cultures sur un montage vidéo ou photo.

Pour rappel, ces deux projets développent, chez les enfants licenciés ou non, entre autres, les valeurs citoyennes et fédérales (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité) et mettent en évidence les rôles sociaux des..... tels que joueur, arbitre, supporter



- **Les sections sportives scolaires**

Aujourd'hui, sur le territoire, nous comptons 4 sections sportives et 1 classe à horaire aménagé. Elles sont mixtes ou féminines comme Dembéni et Tsararano. Le DTR a émis le souhait de voir un jour une SSS exclusivement masculine. Ceci a attiré l'attention de l'IPR Madame Bénédicte LACOSTE.

Une interrogation est soulevée quant au recrutement des joueurs (ses). L'idée de recrutement depuis les clubs des villages n'est pas écartée.

Pierre SALOMON propose une rencontre à la fin de mois de juin 2021 afin de réactualiser les SSS.

- **Le Label Génération 2024**

Mme LACOSTE, en tant que référente académique, a pris la parole pour nous présenter en quelques mots le principe du label.

Il s'agit d'une action initiée par le ministère et en direction des écoles primaires dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les établissements sont libres de choisir leur discipline à présenter pour le 23 juin 2021. Les établissements méritants seront labélisés.

OFFICIALISATION DE LA COMMISSION MIXTE DE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

A l'instar de ce qui se fait dans les autres académies, l'ensemble des partenaires présents ont souhaité l'officialisation et le fonctionnement de cette Commission afin qu'elle puisse gérer au mieux le football en milieu scolaire, notamment, les actions.

Ainsi, à l'unanimité des membres présents, ont été désigné :

- **Claudine HAAB**, Principale du collège de Mtsamboro, Présidente de la Commission,
- **Dahalane Patrick HAMADA**, Conseiller Technique Départemental chargé de Développement et Animation des Pratiques à la Ligue Mahoraise de Football, secrétaire de la Commission.

Sont membres de la Commission :

- L'IPR ou son (sa) représentant(e),
- Le CPD EPS,
- Les responsables des sections sportives scolaires,
- 1 membre de l'UNSS,
- 1 membre de l'USEP,
- 1 représentant du Conseil Départemental,
- 1 représentant de la DJSCS (Etat),
- Le DTR de la Ligue,
- Le CTD de la ligue

La commission se réunira au mois de janvier et au mois de juin de la même année.



FORMATION DES INTERVENANTS

Au niveau du primaire, malgré le besoin énorme qui se fait sentir, cette situation demeure encore sans solution viable. Les autorités du rectorat ont promis de mettre tout en œuvre pour trouver une solution. L'objectif est de permettre aux enseignants qui n'ont aucune connaissance en football d'acquérir des notions qui leur permettront d'assurer eux-mêmes les séances de football avec les élèves sans interventions extérieures.

En ce qui concerne les enseignants des établissements secondaires, des dates ont été arrêtées pour que Guillaume BROUSTE, le DTR puisse dispenser une formation de type CFF2 en direction des professeurs d'EPS.

Ces dates sont : les 15 – 16 juin 2021 et les 18 – 19 juin 2021 ou 21 – 22 juin 2021

CONVENTION ACADEMIQUE

La Présidente, Claudine HAAB a proposé, puisque certains découvrent à peine le texte existant, d'accorder encore plus de temps aux membres pour bien travailler le texte afin de pouvoir élaborer une rédaction adaptée à notre académie.

Ce point sera examiné à la prochaine réunion de la Commission.

CALENDRIER DES ACTIONS

Le calendrier des actions est arrêté comme suit :

- PNF (FFF/MNS) : du 5 au 8 janvier 2021 à distance,
- 1^{er} février 2021 : réunion de la Commission à Dombeni,
- Mi-mars (15-18 mars 2021) : Jury départemental foot à l'école,
- 17 – 20 mai 2021 : Jury départemental, Quinzaine du foot,
- 9 juin 2021 : Final départemental de foot à l'école,
- Mi-juin 2021 : réunion de la Commission pour le bilan,

En cas de nécessité, la Présidente pourra convoquer la Commission à tout moment en dehors des périodes de vacances.

L'ordre du jour étant écoulé, la séance est levée.

La Présidente

Le secrétaire

Claudine HAAB

Dahalane Patrick HAMADA